
INTERNATIONAL

La pauvreté menace les jeunes Espagnols au moment où ils s'émancipent

Magda Mercader-Prats*

Entre 1990 et 2000, le niveau de vie progresse en Espagne plus rapidement que celui des pays appartenant, comme la France, à l'Union européenne depuis son origine. Le taux de chômage qui a beaucoup augmenté jusqu'en 1995 est très rapidement descendu au niveau moyen de l'Union européenne au début des années 2000. Les contrats à durée déterminée sont en expansion rapide sur le marché de l'emploi. Le niveau des prestations sociales, mesuré en proportion du produit intérieur brut (Pib), est en baisse. Parmi ces prestations sociales, la part versée au titre du chômage a diminué mais reste relativement élevée, comparée à celle versée dans les quatorze autres pays. En revanche, la part versée pour la famille et les enfants reste, de façon permanente, très faible.

À la différence des pays du nord de l'Europe, une grande majorité des jeunes Espagnols entre 16 et 30 ans vivent dans leur famille de naissance dont la forte baisse de la fécondité a fait diminuer la taille. Ils échappent ainsi à la pression de la pauvreté, le marché de l'emploi leur étant peu favorable. La pauvreté en conditions de vie est plus menaçante quand ils décohabitent et quand naissent leurs propres enfants.

* *Universitat Autònoma de Barcelona. Correspondance à adresser à : Departament d'Economia Aplicada, Edifici B, 08193-Bellaterra (Barcelona), Spain. Tél. : 34.93.581.22.90, Fax : 34.93.581.22.92, e-mail : Magda.Mercader@uab.es. Le texte initialement écrit en septembre 2001 a été mis à jour par Nicolas Herpin en septembre 2005.*

En 1999, la population totale de l'Espagne est estimée à 39,9 millions d'habitants. La structure de cette population a fortement vieilli au cours de ces 40 dernières années (cf. tableau 1 et graphique I). Le pourcentage des enfants a diminué presque de moitié. Les moins de 15 ans étaient 27 % en 1960 ; ils ne sont plus que 15 % en 1999. Cette décroissance est en phase avec la baisse de l'indicateur conjoncturel de fécondité, qui atteint 1,22 enfants en 2000, le niveau le plus bas dans l'Europe des 15 avec celui de l'Italie (Eurostat, 2003). La part des personnes âgées de plus de 64 ans a doublé. L'espérance de vie à la naissance reste, en Espagne, au niveau le plus élevé des pays européens avec 75 ans pour les hommes et 82 ans pour les femmes.

Tableau 1
Évolution de la structure par âge de la population

	1960	1970	1981	1991	1999
Moins de 5 ans	9,73	9,43	8,2	5,2	4,3
De 5 à 9 ans	8,84	9,95	8,8	6,3	5,1
De 10 à 14 ans	8,77	8,9	8,8	7,9	5,7
De 15 à 24 ans	15,40	15,4	16,5	16,9	15,8
De 25 à 34 ans	15,77	12,7	13,2	15,3	16,3
De 35 à 44 ans	13,09	13,8	11,4	12,6	14,3
De 45 à 54 ans	11,14	11,3	12,3	10,7	12,1
De 55 à 64 ans	8,84	9,2	9,6	11,2	10,0
65 ans et plus	8,21	9,7	11,2	13,8	16,3

Source : Ine (1995, 2000).

Les difficultés des jeunes pour conquérir leur indépendance économique

La répartition des dépenses de protection sociale favorise relativement les personnes âgées (cf. tableau 2). Le système des pensions a été réformé en 1985 sur trois points. Pour avoir droit à une pension de retraite, la personne doit avoir cotisé pendant 15 ans au lieu de 10 ans dans le régime antérieur. Cette même réforme a augmenté le barème des pensions mais aussi le montant de la pension minimum. Enfin en 1990, un système de retraite sans cotisation a été créé pour aider les personnes âgées et ceux des handicapés dans le besoin qui n'ont pas droit à une pension pour handicapé. La part des pensions de retraite et autres prestations destinées aux personnes âgées a augmenté en Espagne plus vite que cette même part dans l'Europe des 15 (cf. tableau 2). L'aide en faveur de la famille et des enfants a augmenté mais reste la plus faible de l'Europe des 15 : 2,7 % en Espagne contre 5,5 % au Portugal, 8,2 % dans l'Europe des 15 et 9,6 % en France.

La seconde spécificité de l'Espagne est la diminution du montant global des prestations sociales, quand ce montant est rapporté au produit intérieur brut. En 1991, le niveau de ces dépenses s'élevait à 21,2 % du Pib (cf. tableau 3), un pourcentage plus élevé qu'au Portugal (17,2 %) et en Irlande (19,6 %) mais très inférieur à la moyenne de l'Europe des 15 (26,4 %). Dix ans après, la proportion des dépenses de protection sociale qui a augmenté dans l'Europe des 15 a baissé en Espagne (elles atteignent respectivement 27,3 % et 20,1 %). En 2000, seule l'Irlande consacre une part plus faible du Pib aux prestations sociales.

Tableau 2
Prestations sociales par groupe de fonctions

		En % des prestations sociales				
		Espagne	France	Portugal	Royaume-Uni	Europe des 15
Prestation vieillesse et de survie	1991	41,4	42,8	40,8	43,7	44,6
	2000	46,3	44,1	45,6	47,7	46,4
Maladie, soins de santé	1999	29,1	28,3	33,5	25,2	28,1
	2000	29,6	29,1	30,6	25,9	27,3
Invalidité	1991	7,7	6,2	15,1	9,3	7,9
	2000	7,6	5,8	13,0	9,5	8,1
Chômage	1991	19,4	8,9	3,4	7,4	8,6
	2000	12,2	6,9	3,8	3,2	6,3
Famille et enfants	1991	1,5	10,0	6,7	8,6	7,8
	2000	2,7	9,6	5,5	7,1	8,2
Logement, exclusion sociale	1991	0,9	3,8	0,5	5,9	3,0
	2000	1,6	4,5	1,5	6,8	3,7

Source : Eurostat 2003, La situation sociale dans l'Union européenne, Commission européenne.

Dans l'Union européenne, l'Espagne présente en 2001 un produit intérieur brut par habitant relativement bas, légèrement au-dessus de ceux du Portugal ou de la Grèce, les deux pays les plus pauvres (Eurostat, 2003). Cependant le Pib par tête de l'Espagne a progressé plus vite que celui de l'Europe des 15 (moins vite cependant que celui de l'Irlande) depuis 1995. Malgré la croissance, le chômage est resté élevé. Dans les années 90, le maximum a été atteint pendant la récession en 1994 (cf. tableau 4). Près d'un quart des actifs était alors sans emploi. Depuis cette date le taux de chômage a rejoint celui de la France et celui de l'Allemagne. La part des indemnités de chômage dans les prestations sociales a diminué de plus du tiers entre 1991 et 2000. Cette diminution du chômage, tout à fait remarquable par sa rapidité et son ampleur, est parfois attribuée à l'extension des contrats à durée déterminée dans l'emploi (Johnson et Carreyrou, 2005). Au début des années quatre-vingt, la législation du travail a créé ces contrats dans les secteurs de l'agriculture et du tourisme pour en faciliter l'expansion. Dans les années

1990, ces emplois de court terme, conçus initialement pour le travail saisonnier, ont gagné les autres secteurs, les services mais aussi la construction. Dans l'enquête européenne sur la force de travail de 2004 (Eurostat, 2005), 33 % des salariés espagnols âgés de 15 ans et plus ont un contrat de travail à durée déterminée contre seulement 14 % pour l'ensemble de l'Union européenne (ce pourcentage est identique qu'il soit rapporté à l'Europe des 15 ou à celle des 25).

Les chefs de famille (ou personnes de référence) sont relativement épargnés par le chômage (cf. tableau 4). En 1994, 12,50 % seulement sont au chômage, alors que pour l'ensemble des hommes le taux de chômage atteint 20 % et 31 % pour l'ensemble des femmes. En 2000, l'écart à l'avantage des chefs de famille reste de même ampleur 6,6 % contre 9,8 % pour l'ensemble des hommes et 20 % pour l'ensemble des femmes. Les emplois à durée déterminée qui ont fait fortement reculer le chômage et qui concernent principalement les jeunes, n'ont donc pas pour autant effacé le handicap des jeunes sur le marché de l'emploi. En 2000, le taux de chômage des jeunes hommes de 15 à 24 ans est le double de celui de l'ensemble des hommes et celui des jeunes femmes du même âge atteint 33 % contre 21 % pour l'ensemble des femmes (cf. tableau 5).

Tableau 3
Dépenses de protection sociale

En % du PIB

	Espagne	France	Portugal	Royaume -Uni	Europe des 15
1991	21,2	28,4	17,2	25,7	26,4
1996	21,9	31,0	21,2	28,1	28,4
1999	20,2	30,2	22,6	26,5	27,5
2000	20,1	29,7	22,7	26,8	27,3

Source : Eurostat 2003, La situation sociale dans l'Union européenne, Commission européenne.

Tableau 4
Le chômage, de 1990 à 2000

En %

	Taux de chômage de l'ensemble des actifs	Taux de chômage des personnes de référence	Taux de chômage des femmes
1990	16,1	7,3	23,8
1991	16,9	8,1	24,4
1992	20,2	10,3	26,9
1993	23,9	12,8	30,4
1994	23,9	12,5	31,7
1995	22,8	12,0	30,2
1996	21,8	11,1	29,1
1997	20,3	10,3	28,0
1998	18,2	8,9	26,0
1999	15,4	7,6	22,4
2000	13,6	6,6	19,8

Source : Ine.

Tableau 5
Le taux de chômage

A - Hommes

En %

	Taux de chômage de l'ensemble des hommes	Taux de chômage des 15/24 ans	Taux de chômage des 15/24 ans par rapport à la population des 15-24 ans
2000	9,8	20,6	9,8
1999	11,2	23,2	10,8
1994	19,8	41,0	19,3

B - Femmes

En %

	Taux de chômage de l'ensemble des femmes	Taux de chômage des 15/24 ans	Taux de chômage des 15/24 ans par rapport à la population des 15-24 ans
2000	20,6	33,2	13,1
1999	23,0	37,2	14,2
1994	31,4	50,0	19,4

Source : Eurostat 2003, La situation sociale dans l'Union européenne, Commission européenne.

La part des propriétaires de leur logement est une des plus élevées d'Europe

La part budgétaire consacrée à l'alimentation ne cesse de diminuer en Espagne (cf. tableau 6), comme c'est le cas dans la majorité des pays européens. Mais elle reste élevée tout comme

dans les pays les plus pauvres de l'Union européenne. L'alimentation, non compris les boissons alcoolisées, le tabac, les cafés et les restaurants, absorbe 18,3 % du budget des ménages en Espagne. Dans l'Europe des 15 (Eurostat, 2004), ce pourcentage n'est dépassé que par l'Italie (19 %) et le Portugal (21,2 %). En Alle-

Tableau 6
Coefficients budgétaires aux prix courants, Espagne, de 1973 à 1999

En %

Année de l'enquête	1973/1974	1980/1981	1990/1991	1999
Alimentation (y compris boissons non alcoolisées), dont :	38,03	30,60	22,26	18,3
Céréales, pain et pâtes	3,87	3,30	2,75	
Viande	11,05	8,77	6,37	
Poissons	3,29	3,25	2,74	
Lait, fromages et œufs	5,32	4,42	2,98	
Huiles et matières grasses	2,62	1,58	0,88	
Fruits	2,65	2,63	2,07	
Pommes de terre, salades et légumes	3,70	2,62	1,94	
Cacao, café et thé	0,87	0,79	0,33	
Sucres, friandises et confiseries	1,11	0,99	0,73	
Autres produits alimentaires	0,93	0,37	0,14	
Boissons non alcoolisées	0,52	0,46	0,48	
Alcools	2,11	1,40	0,86	
Tabac et alcools	3,63	2,53	2,13	2,7
Vêtements et chaussures, dont :	7,70	8,48	9,47	7,4
Vêtements	6,36	6,59	7,56	
Chaussures	1,34	1,85	1,77	
Logement, dont :	14,91	18,80	22,58	27,5
Loyers réels ou imputés et autres dépenses	11,93	15,78	19,40	
Eau	0,28	0,29	0,47	
Électricité	1,24	1,25	1,66	
Gaz	0,97	0,95	0,61	
Combustibles liquides	0,18	0,09	0,10	
Autres combustibles	0,33	0,44	0,33	
Meubles, accessoires, ustensiles domestiques, dépenses d'entretien du logement et services, dont :	8,13	7,39	5,88	5,0
Meubles	2,69	2,08	1,25	
Articles textiles domestiques	1,17	0,94	0,53	
Appareils de cuisine et de chauffage	1,34	1,25	0,95	
Vaisselle	0,24	0,50	0,46	
Biens non durables	1,54	1,73	1,47	
Services au ménage hors services domestiques	0,17	0,12	0,45	
Services domestiques	0,98	0,77	0,77	
Total partiel	70,29	66,40	61,46	60,9
Santé				2,5
Transport				12,5
Communication				2,0
Loisirs/culture				6,2
Éducation				1,4
Restaurant/hôtel				9,2
Biens et services divers				5,1
Total général				100

Sources : Ine, Budget de Famille, 1973/1974, 1980/1981 et 1990/1991. Eurostat, Budget de Famille, 1999.

magne, en Hollande et au Royaume-Uni, ce poste budgétaire s'élève seulement un peu au-dessus de 10 %. Le consommateur espagnol appartient aussi aux pays du sud de l'Europe par la part relativement élevée de ses dépenses d'habillement, 7,4 % comme en Italie et un peu moins qu'en Grèce (8,6 %). Les dépenses en café et restaurant, auxquelles ont été ajoutées celles en hôtel, sont une troisième spécificité que l'Espagne (9,2 %) partage avec deux autres pays du sud, la Grèce (8,8 %) et le Portugal (9,2 %). Notons enfin que l'éducation et la santé sont en général le fait d'un service public gratuit en Espagne.

Les dépenses en logement, aussi bien leur niveau que leur progression, distinguent l'Espagne des autres pays de l'Europe du Sud (Eurostat, 2003 ; cf. tableau 6). Factures d'eau, d'électricité, de gaz et de chauffage, loyer réel ou fictif (pour les propriétaires) pour les locataires et, pour les propriétaires, estimation du loyer par des méthodes économétriques, atteignent 27,5 % en 1999, rangeant l'Espagne avec l'Europe du Nord. Ce coefficient budgétaire est de 26,8 % en Suède, de 27,4 % au Luxembourg, de 28,3 % au Royaume-Uni, et de 28,4 % au Danemark. L'Espagne est aussi le pays européen où le pourcentage des ménages propriétaires de leur logement est le plus élevé (Eurostat, 2004) : 82 % en 1998, le pays le plus proche étant l'Irlande (75 %) et le plus éloigné l'Allemagne (41 %). Cette particularité est un handicap pour l'émancipation des jeunes. En plus d'un marché de l'emploi peu accessible et de l'absence d'aides publiques à la famille, ces derniers doivent affronter un marché immobilier où les locations sont rares et chères (Canto et Mercader-Prats, 2001).

L'Espagne fait partie des pays les plus inégalitaires de l'Europe des 15 en 2001. Avec un indice de Gini de 0,33, calculé à partir du revenu total disponible, il n'y a guère que la Grèce (0,34) et le Portugal (0,36) qui paraissent plus inégalitaires en 1999 (Dennis et Guio, 2003). Le revenu total disponible correspond au total des revenus monétaires nets perçus par le ménage et ses membres en décembre 2002 (*Panel communautaire des Ménages*) et portant sur l'année précédant immédiatement cette vague de l'enquête. Ce revenu total inclut l'ensemble des revenus du travail (salaires et revenu d'activités indépendantes), les revenus du capital et de la propriété, et l'ensemble des transferts sociaux perçus directement, y compris les pensions de vieillesse nettes d'impôts et les allocations

sociales versées. En revanche, les transferts sociaux indirects, les intérêts reçus et versés, les transferts versés aux autres ménages, les revenus en nature et loyers imputés des logements occupés par leurs propriétaires ne sont pas pris en compte. Cette dernière remarque est importante. La propriété de la résidence principale étant très étendue en Espagne, le handicap des locataires, s'il en était tenu compte, aurait encore accentué l'inégalité.

Éléments descriptifs des conditions de vie en Espagne...

Appliquant la méthodologie mise en œuvre dans les autres articles de ce numéro, nous étudierons les éléments nécessaires pour calculer le seuil de pauvreté selon les conditions de vie en Espagne. Cette analyse utilise la vague de 1994 du *Panel communautaire des Ménages* (1) qui comporte à cette date un questionnaire sur les conditions de vie. Les deux premiers ensembles de questions concernent le confort général du logement (cf. tableau 7). Les réponses font apparaître que plus de 95 % des ménages espagnols disposent d'une cuisine indépendante, de W.-C. intérieurs, de baignoire ou douche et d'eau chaude courante. Par contre, plus de 70 % ne disposent pas de chauffage central ou de chauffage indépendant (souvent le besoin ne s'en fait pas sentir) et 30 % n'ont pas de jardin ou de terrasse. Aux questions sur les *problèmes ou inconvénients* du logement, plus de 20 % des ménages ont indiqué sa trop petite taille, son humidité, son manque d'ensoleillement et des gênes liés à l'environnement (bruit, pollution, sécurité). Environ 10 % connaissent des problèmes de fuites dans la toiture ou de sols et de fenêtres en mauvais état. Enfin, seuls 5 % déclarent avoir un chauffage inefficace.

Un troisième ensemble de questions porte sur les biens durables détenus par les ménages. Dans le cas où ils ne possèdent pas le bien, il leur est demandé si cela est dû au *manque d'argent*. Le tableau 7 donne le pourcentage des ménages ne disposant pas d'un bien et le pourcentage des ménages pour lesquels il s'agit d'une situation de manque subi. 97,5 % des ménages disposent d'un téléviseur couleur, 84,5 % d'un téléphone et plus de 68 % d'une voiture et 60 % d'une vidéo. Par contre, moins

1. 7 000 ménages représentatifs des 11 millions de ménages espagnols ont été interrogés.

de 50 % de la population disposent d'un four à micro-onde, d'un lave-vaisselle ou d'une résidence secondaire (2).

... et des comportements budgétaires

Enfin, un ensemble de questions a trait à l'incapacité ou à la difficulté des ménages à effectuer certaines dépenses. Plus de 50 % des ménages disent ne pas avoir les moyens de maintenir le logement à la bonne température, de se payer une semaine de vacances *hors domicile* une fois par an ou de remplacer des meubles. En revanche, une majorité des ménages peut se permettre d'acheter des vêtements, de recevoir des parents ou amis pour boire un verre ou pour un repas au moins une fois par mois ou de manger de la viande, du poulet ou du poisson tous les deux jours.

Le score de pauvreté en conditions de vie

Pour déterminer un critère global de pauvreté en conditions de vie, il reste à sélectionner quels items du tableau 7 inclure dans le score de pauvreté. Le premier critère de sélection est celui de la fréquence : seuls les items que possèdent 50 % au moins des ménages seront repris dans le score. Les items qui ne satisfont pas à ce test de fréquence sont suivis d'un astérisque (*) dans le tableau 8. Au total, 22 items satisfont le critère de fréquence.

Une autre solution aurait pu être d'effectuer un *contrôle par le consensus* (Lollivier et Verger,

2. Malheureusement, la liste des biens durables ne comprend pas deux éléments importants, le réfrigérateur et la machine à laver, jugés comme nécessaires dans des pays comme l'Irlande ou la Grande Bretagne pour lesquels cette information est disponible (cf. Nolan et Whelan, 1996).

Tableau 7
Conditions de vie : les ménages présentant des manques

	Proportion des ménages (%)	
Non propriétaires du logement	21,1	
Confort général du logement. Ne dispose pas de...		
Cuisine indépendante	1,6	
WC intérieur	1,6	
Baignoire ou douche	2,4	
Eau chaude courante	4,4	
Chauffage central ou indépendant	72,4*	
Jardin (fleuri) ou terrasse	30,4	
Inconvénients du logement :		
Logement trop petit	22,9	
Logement humide	25,0	
Logement sombre	20,5	
Chauffage inefficace	4,8	
Fuite dans la toiture	12,6	
Fenêtres, sols en mauvais état	9,4	
Environnement bruyant	33,4	
Environnement pollué	20,1	
Vandalisme	26,4	
Équipement en biens durables : ne pas posséder de...		Par manque de moyens financiers
Voiture	31,6	16,3
Téléviseur couleur	2,5	1,6
Vidéo	39,5	17,2
Four à micro onde	72,7*	26,2
Lave vaisselle	84,3*	34,6
Téléphone	15,5	9,7
Résidence secondaire	83,4*	69,7
Consommation : ne pas avoir (ou difficilement) les moyens financiers pour...		
Maintenir le logement à la bonne température	58,4*	
Se payer une semaine de vacances annuelle hors domicile	52,7*	
Remplacer des meubles	61,3*	
Acheter des vêtements	12,8	
Recevoir des parents, amis pour boire un verre ou un repas une fois par mois au moins	16,7	
Manger de la viande, du poulet ou du poisson tous les deux jours	3,7	

* Variables exclues du score de conditions de vie.

Source : Ine, Panel communautaire des Ménages, 1994.

1997), les éléments repris dans le score devant être perçus comme socialement nécessaires. Nous ne disposons malheureusement pas d'informations sur la perception des normes de consommation dans la population. Il est cependant possible d'utiliser les informations analysées dans les travaux de Nolan et Whelan (1996). Ainsi la majorité des 22 variables qui satisfont le contrôle de fréquence est considérée comme faisant partie des normes minimales acceptables dans l'échantillon irlandais. Certains items non étudiés dans les travaux cités sont plus susceptibles d'être remis en question. Ces éléments concernent le confort du logement : ne pas disposer d'une cuisine séparée, d'un jardin ou d'une terrasse, avoir des problèmes d'exiguïté, de manque de lumière, d'environnement bruyant, d'environnement pollué et de vandalisme. La propriété du logement se retrouve aussi dans ce groupe. Le problème est alors que les informations émanant de l'enquête ne permettent pas de distinguer les personnes qui ne possèdent pas l'élément de celles qui ne peuvent se l'offrir. La plupart des items figurant dans la liste ne mesurent pas l'incapacité à s'offrir quelque chose mais uniquement le manque de la chose.

Généralement, la corrélation entre un manque et le revenu est négative (cf. tableau 8 et graphique II). Néanmoins, certains, parmi les éléments cités, présentent une corrélation assez faible avec le revenu. C'est le cas d'un environnement bruyant, d'un environnement pollué ou du vandalisme. Comment déterminer s'il faut prendre ou non ces items pour construire le score ? Aux fins de comparaison, nous avons décidé de construire un score de privation avec l'ensemble des 22 items (3).

Chaque élément du score est fixé à 0 quand le ménage ne présente pas le manque et à 1 s'il le présente. La méthode d'agrégation utilisée pour les différents éléments du score est une moyenne des différents éléments dans le score (4). Le score obtenu varie entre 0 et 20. La distribution des ménages selon le score est présentée dans le tableau 9.

3. Toutefois, nous étudions aussi les implications de l'exclusion du score des éléments ayant une corrélation positive ou faible avec le revenu (avec un coefficient de corrélation égal ou supérieur à - 0,05).

4. C'est la méthode utilisée par Townsend (1979) entre autres.

Tableau 8
Le revenu et les items de la pauvreté en conditions de vie

	Coefficient de corrélation
Ménages non propriétaires	- 0,05*
Confort général du logement : ne pas disposer de...	
Cuisine indépendante	- 0,05*
WC intérieur	- 0,07
Baignoire ou douche	- 0,09
Eau chaude courante	- 0,11
Jardin (fleuri) ou terrasse	- 0,04*
Inconvénients du logement :	
Logement trop petit	- 0,05*
Logement humide	- 0,14
Logement sombre	- 0,05*
Chauffage inefficace	- 0,03*
Fuites dans la toiture	- 0,10
Fenêtres, sol en mauvais état	- 0,10
Environnement bruyant	0,04*
Environnement pollué	0,06*
Vandalisme	0,02*
Équipement en biens durables : ne pas posséder de...	
Voiture	- 0,22
Téléviseur couleur	- 0,08
Vidéo	- 0,23
Téléphone	- 0,19
Consommation : ne pas avoir (ou difficilement) les moyens financiers de...	
Acheter des vêtements neufs	- 0,18
Recevoir des parents, amis, pour boire un verre ou pour un repas au moins une fois par mois	- 0,21
Manger de la viande, du poulet ou du poisson tous les deux jours	- 0,13

* Variables présentant un coefficient de corrélation inférieur ou égal à - 0,05 ou positif.

Source : Panel communautaire des Ménages, 1994, *Ine*.

La pauvreté subjective

Le *Panel communautaire des Ménages* fournit un ensemble de variables de nature plus qualitative. La personne interrogée fait état ou non des difficultés financières pour boucler les fins de mois (Lollivier et Verger, 1997). Ces variables, reprises dans le tableau 10, servent au calcul du score subjectif. Le terme subjectif n'est pas utilisé ici dans le sens de Van Praag *et al.* (1982). Comme le disent Lollivier et Verger (1997) : « Soulignons toutefois d'emblée l'abus qu'il y a à qualifier la dimension ainsi isolée de « subjective » : c'est d'abord et avant tout un score isolant ceux qui ont du mal à « boucler leurs fins de mois » (p. 128).

Aux variables figurant dans la comparaison France-Slovaquie sur la perception de la situation financière des ménages ou sur les retards de paiement pour des factures courantes (Fall, Horecký et Roháčová, 1997), nous avons ajouté pour l'Espagne les retards dans le remboursement des emprunts faits pour l'achat du logement. En effet, relativement aux autres pays,

nombreux sont les ménages espagnols qui se sont endettés pour accéder à la propriété.

Environ 60 % des ménages déclarent que leurs revenus sont inférieurs au minimum nécessaire pour joindre les deux bouts. De même, plus de 35 % d'entre eux estiment que les dépenses liées au logement constituent une charge lourde et que leurs revenus permettent (difficilement ou très difficilement) de joindre les deux bouts. Ces pourcentages sont substantiellement supérieurs à ceux trouvés en France ou même en Slovaquie. Par contre, le pourcentage des ménages déclarant des retards de paiement sur les factures courantes n'est que de 8,1 %, pourcentage inférieur à celui de la France ou de la Slovaquie.

Tous ces items présentant une corrélation négative avec le revenu (cf. tableau 10), ils ont été inclus dans le score subjectif. Le score subjectif a été construit selon la même procédure que celui en conditions de vie. Le tableau 9 donne la distribution des ménages selon la valeur du score. Nous avons aussi inclus (cf. graphique III) une analyse détaillée de la distribution des différents éléments inclus dans le score subjectif par décile de revenus. La proportion de ménages présentant un score positif pour une variable donnée décroît avec le niveau de revenu. Cela s'applique de manière générale à la plupart des éléments repris dans le score. La valeur du score baisse avec les déciles de revenu.

Tableau 9
Distribution des ménages selon deux scores de pauvreté

Valeur du score	Conditions de vie		Subjectif	
	En %	Cumulé %	En %	Cumulé %
20	0,0	0		
19	0,0	0,0		
18	0,0	0,0		
17	0,0	0,0		
16	0,0	0,0		
15	0,1	0,1		
14	0,2	0,3		
13	0,3	0,6		
12	0,2	0,8		
11	0,4	1,2		
10	0,7	1,9		
9	1,8	3,7		
8	2,3	6,0		
7	3,5	9,5		
6	5,6	15,1		
5	9,4	24,5		
4	12,7	37,2	3,3	3,3
3	14,9	52,1	16,1	19,5
2	19,5	71,6	21,9	41,4
1	16,6	88,2	33,1	74,5
0	11,8	100	25,5	100

Source : Panel communautaire des Ménages, 1994, *Ine*.

Les trois formes de pauvreté

Le tableau 11 donne la proportion de ménages pauvres et de personnes pauvres en deçà de

Tableau 10
Le revenu et les items de pauvreté subjective

	En %	Coefficient de corrélation
Revenu		
Le revenu permet difficilement ou très difficilement de joindre les deux bouts	36,2	- 0,27
Revenu égal ou inférieur au minimum nécessaire pour joindre les deux bouts	59,5	- 0,48
Les dépenses de logement représentent une lourde charge	35,4	- 0,15
Retards de paiement de loyer, de remboursements d'emprunt, de factures d'eau, de gaz, d'électricité ou autres remboursements sans lien avec le logement	8,2	- 0,11

Source : Panel communautaire des Ménages, 1994, *Ine*.

50 %, 60 % et 70 % du revenu médian. Ce dernier est calculé en pondérant les ménages avec la même échelle d'équivalence, la racine carrée de leur taille. Pour le seuil de 60 % de la médiane, la part de ménages pauvres est de 19,8 % et la proportion de personnes pauvres vivant dans ces ménages représente 18,9 % de la population.

De récents travaux empiriques (Ine (5), 1998 ; Duclos et Mercader-Prats, 1999) sur la mesure de pauvreté ont souligné la sensibilité que certains choix méthodologiques peuvent avoir en pratique, non seulement sur le niveau de la pauvreté mais aussi sur sa composition. Nous n'avons pas essayé d'étudier la sensibilité de nos résultats à des hypothèses méthodologiques alternatives. Par exemple, les taux figurant au tableau 9 sont bien inférieurs à d'autres obtenus à partir des mêmes sources mais avec des échelles d'équivalence ou des unités de comptages alternatives (6).

Afin de comparer la population pauvre selon les trois approches, il faut déterminer un seuil pour chacune des trois distributions. Le critère de sélection vise ici simplement à isoler la même proportion de ménages dans les trois distributions. Le seuil de pauvreté en matière de revenu est fixé à 60 % du niveau de vie (revenu par unité de consommation) médian des ménages. Selon cette définition, le pourcentage des ménages pauvres représente 19,8 % de l'échantillon espagnol. On peut obtenir un pourcentage similaire dans l'approche subjective pour une valeur de score supérieure à 2. Il y a alors 19,5 % de pauvres. Dans l'approche en termes de conditions de vie, un score supérieur à 5 donne 15,1 % de ménages pauvres, limite retenue dans cette échelle.

La corrélation entre les trois formes de pauvreté, telles qu'elles sont définies en utilisant ces trois seuils, est assez faible en Espagne, tout en étant plus élevée que dans la comparaison initiale France-Slovaquie. La corrélation entre la pauvreté en conditions de vie et la pauvreté subjective

Tableau 11
Effectifs relatifs des pauvres selon les différentes hypothèses de mesure

	% de ménages	% de personnes
50 % de la médiane	12,0	12,0
60 % de la médiane	19,8	18,9
70 % de la médiane	28,2	26,0

Dans tous les cas, l'unité d'analyse est le ménage et l'échelle d'équivalence est la racine carrée de la taille du ménage. Valeur de la médiane : 1 082 532 pesetas (1994).

Source : Panel communautaire des Ménages, 1994, Ine.

est comparable à celle associée à la pauvreté monétaire et la pauvreté subjective (0,24-0,25) (cf. tableau 12). La corrélation entre les pauvretés-monétaires et en conditions de vie n'est que de 0,17 (7). Le pourcentage des ménages pauvres selon deux des critères se monte à 10,2 % mais celui des ménages pauvres selon les trois critères n'est que de 3,1 %. Nous avons aussi examiné les coefficients de corrélation entre les trois formes de pauvreté quand il y a modification des seuils. La corrélation (qui ne figure pas dans le tableau 12) se réduit de manière notable pour un seuil fixé à 50 % de la médiane et elle augmente avec le relèvement du seuil de pauvreté. Une analyse plus détaillée de la composition de la population pauvre selon ces trois approches permet de mieux comprendre la faiblesse de ces corrélations.

La pauvreté des familles où les enfants ne sont pas en âge de travailler

Pour décrire la population des ménages pauvres selon les trois approches, des régressions logistiques ont été estimées, avec pour variables dépendantes dichotomiques « être pauvre ou non » selon les trois formes de pauvreté (cf. tableau 13). Les régresseurs sont les caracté-

5. Instituto Nacional de Estadística.

6. Cf. par exemple Ine (1998). Duclos et Mercader-Prats (1999) ont fait une analyse de sensibilité par rapport aux effectifs et à la composition de la pauvreté selon le choix de l'échelle d'équivalence.

7. La corrélation entre ces deux approches progresse de 0,25 quand on retire du score les 9 items des inconvénients du logement au tableau 7.

Tableau 12
Trois formes de pauvreté

	Limite à 60 % de la médiane
Taux de pauvreté	
Revenu	19,8
Conditions de vie	15,1 (> 5)
Subjectif	19,5 (> 2)
Coefficient de corrélation entre les trois formes de pauvreté	
Conditions de vie - monétaire	0,17
Conditions de vie - subjectif	0,24
Monétaire subjectif	0,25
Distribution des ménages selon les différentes formes de pauvreté cumulées	
Trois formes de pauvreté	3,1
Deux formes de pauvreté	10,2
Non-pauvre selon un critère quel qu'il soit	62,1

Source : Panel communautaire des Ménages, 1994, Ine.

Tableau 13
Trois approches pauvreté : régressions logistiques

	Type de pauvreté				% de ménages
	Monétaire	Conditions de vie (1)	Subjective	Conditions de vie (2)	
Constante	- 1,79	- 2,16	- 1,25	- 2,16	
Propriétaires de leur logement					
Propriétaires	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	79
Non-propriétaires	0,36	1,51	0,19	1,83	21
Présence d'une personne handicapée ou âgée dans le ménage	0,06	0,62	0,47	0,65	39
Type de ménage					
Ménage unipersonnel	0,19	0,45	0,16	0,77	13
Parent isolé avec des enfants en dessous de 16 ans	1,18	0,68	0,92	1,31	1
Parent isolé avec au moins un enfant de moins de 16 ans	0,21	n.s.	0,06	0,45	6
Couple sans enfant	n.s.	- 0,25	- 0,05	n.s.	18
Couple avec 1 enfant de moins de 16 ans	0,52	0,38	0,29	0,20	10
Couple avec 2 enfants de moins de 16 ans	0,93	0,21	0,52	0,12	12
Couple avec au moins 3 enfants de moins de 16 ans	1,18	0,67	0,90	0,81	3
Couple avec au moins un enfant de 16 ans ou plus	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	23
Autres ménages dans lesquels tous ont un lien de parenté	- 0,59	- 0,25	- 0,39	0,23	13
Autres	- 0,62	- 0,57	0,18	0,86	1
Âge de la personne de référence					
Moins de 30	- 0,07	0,24	0,28	0,29	12
Entre 30 et 39	- 0,04	0,17	0,40	0,04	23
Entre 40 et 49	0,13	0,05	0,35	- 0,04	18
Entre 50 et 59	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	21
Entre 60 et 69	- 0,16	0,16	- 0,18	- 0,04	12
Entre 70 et 79	- 0,24	- 0,02	- 0,74	0,06	9
80 ou plus	0,18	0,16	- 0,58	0,34	5
Niveau d'éducation de la personne de référence					
Études supérieures	- 0,92	- 0,77	- 0,75	- 1,28	18
Études secondaires	- 0,41	- 0,97	- 0,64	- 1,11	10
Études primaires	- 0,36	- 0,42	- 0,28	- 0,63	20
Élémentaire ou inexistante	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	52
Catégorie socio-économique de la personne de référence					
Indépendant	1,38	- 0,07	0,13	- 0,17	15
Professions libérales	- 1,77	- 0,25	- 1,09	- 0,40	6
Cadre	- 1,49	- 1,93	- 0,80	n.s.	1
Professions intermédiaires	- 1,07	- 0,31	- 0,37	- 0,60	5
Employé administratif	- 0,77	0,09	n.s.	- 0,02	4
Ouvrier qualifié	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	25
Ouvrier non qualifié	0,88	0,43	0,03	0,38	6
Chômeur	0,81	0,28	0,51	0,40	10
Autres (retraités et autres inactifs)	0,53	- 0,11	0,29	0,06	28

ristiques socio-économiques des ménages. On y trouve (i) un jeu de variables liées aux caractéristiques socio-démographiques des ménages (composition du ménage, présence dans le ménage d'une personne handicapée ou âgée, nombre de membres actifs) (ii) des variables socio-économiques liées à la personne de référence (catégorie socio-économique, niveau d'éducation et âge) et, enfin, (iii) des variables informant de la situation géographique du ménage (taille de la ville, région de résidence). Les divers facteurs agissent en général de la même façon sur les trois types de pauvreté, même si on note quelques différences intéressantes.

Le fait d'avoir *une personne dépendante handicapée ou âgée* dans le ménage augmente le risque de pauvreté pour les trois dimensions mais surtout pour les échelles subjectives et en conditions de vie.

Le risque de pauvreté selon les trois dimensions chute de manière marquée quand le *nombre*

d'actifs augmente. Il est intéressant de noter que les ménages dont deux membres sont actifs semblent plus à l'aise que les ménages avec un seul actif selon toutes les approches et plus particulièrement l'approche monétaire.

La configuration des trois approches de pauvreté présente une divergence selon les *groupes d'âge*. Les ménages ayant une personne de référence parmi les plus jeunes - moins de 39 ans et surtout moins de 30 ans - courent le plus fort risque de pauvreté en termes de conditions de vie. Les deux groupes d'âges suivants - surtout celui de 40 à 49 ans mais aussi celui de 50 à 59 ans, sont davantage exposés à la pauvreté monétaire. Enfin la pauvreté subjective est un risque relativement fort chez les moins de 50 ans, moyen chez les 50-59 ans et faible chez les plus âgés. Les ménages dont la personne de référence est plus âgée semblent s'en sortir relativement mieux dans l'échelle monétaire et dans celle subjective. Il n'en est pas ainsi pour l'échelle en conditions de vie.

Tableau 13 (suite)
Trois approches pauvreté : régressions logistiques

Taille de la municipalité					
Jusqu'à 10 000 habitants	0,48	- 0,33	- 0,37	0,66	23
Entre 10 001 et 50 000	0,13	- 0,40	- 0,24	0,27	22
Entre 50 001 et 100 000	- 0,07	- 0,28	- 0,08	0,14	09
Entre 100 001 et 500 000	- 0,01	- 0,01	0,02	n.s.	23
Plus de 500 000	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	23
Nombre d'actifs dans le ménage					
Aucun	0,72	0,58	0,28	0,61	35
1	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	43
2 ou plus	- 0,83	- 0,33	- 0,23	- 0,53	22
Région (3)					
Région 1	- 0,48	0,30	- 0,86	0,12	10
Région 2	- 0,88	- 0,56	- 0,88	- 0,96	09
Région 3	- 0,66	- 0,68	- 1,01	- 0,74	10
Région 4	- 0,20	- 0,16	- 0,26	- 0,10	7
Région 5	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	22
Région 6	- 0,79	- 0,25	- 0,27	- 0,78	29
Région 7	- 0,97	- 0,42	- 0,69	- 0,75	13
Association entre les probabilités prévues et les réponses observées : Concordance en %	78,2	77,1	70,0	83,1	
1. Le score inclut les 22 variables du tableau 5. 2. Parmi les 22 variables incluses sous (1), le score exclut 10 des variables du tableau 5, celles présentant une corrélation avec un revenu équivalent supérieur à - 0,05. 3. Région 1 : Galice et Asturies ; Région 2 : Cantabrie, Pays basque, Navarre et Rioja ; Région 3 : Aragon et Castilla-Leon ; Région 4 : Castilla la Mancha et Murcie ; Région 5 : Extremadure, Andalousie et Canaries ; Région 6 : Catalogne, Comunitat Valenciana et Baléares ; Région 7 : Madrid.					

Lecture : n.s. non significatif. Tous les coefficients indiqués sont significativement différents de zéro (valeur de p inférieure à 0,0001).
Source : Panel communautaire des ménages, 1994, Ine.

Les trois approches montrent que les *parents isolés avec des enfants âgés de moins de 16 ans* et les *couples avec trois enfants ou plus ayant tous moins de 16 ans* ont un risque de pauvreté particulièrement fort, surtout selon l'échelle monétaire. Pour les couples avec enfant de moins de 16 ans, le risque de pauvreté monétaire ou subjective augmente en proportion du nombre de leurs enfants. Pour les personnes isolées avec enfant de plus de 16 ans, le risque persiste mais il est moindre. La situation est moins critique pour les couples avec enfant(s) âgé(s) de plus de 16 ans et les couples sans enfant. Les ménages qui s'en sortent le mieux dans les trois approches semblent être les ménages composés de *plusieurs adultes apparentés* et les *autres ménages complexes*.

Les indépendants travaillant seuls plus menacés que les ouvriers

Le risque de pauvreté selon les trois dimensions chute de manière marquée quand le *niveau d'éducation* de la personne de référence augmente. Les ménages dont la personne de référence a fait des études secondaires ne semblent pas en moins bonne position, en matière de conditions de vie, que ceux ayant une éducation supérieure.

Ceux qui ne sont pas *propriétaires de leur logement* présentent un plus fort risque de pauvreté dans toutes les approches. Cette probabilité est plus forte dans l'approche en conditions de vie ; cela n'est pas surprenant puisque le fait d'être locataire a été inclus dans ce score. Les locataires sont aussi plus susceptibles d'avoir un logement en mauvais état, surtout si leur loyer est plafonné par une mesure administrative.

En ce qui concerne la *catégorie socio-professionnelle de la personne de référence*, ce sont les travailleurs indépendants sans employé (« self-employed » selon l'expression anglo-saxonne) qui présentent le plus fort risque de pauvreté monétaire, plus fort que les ouvriers non qualifiés et les chômeurs. Cela peut cacher des problèmes de qualité des informations sur le revenu dans ce groupe (notamment une sous-estimation de leurs revenus). On remarquera que ces travailleurs indépendants ne s'en sortent pas plus mal que les ouvriers qualifiés du point de vue de la pauvreté en conditions de vie, et mieux que les ouvriers non qualifiés et les chômeurs. Les chômeurs et les autres personnes inactives sont les plus menacées par la pauvreté subjective.

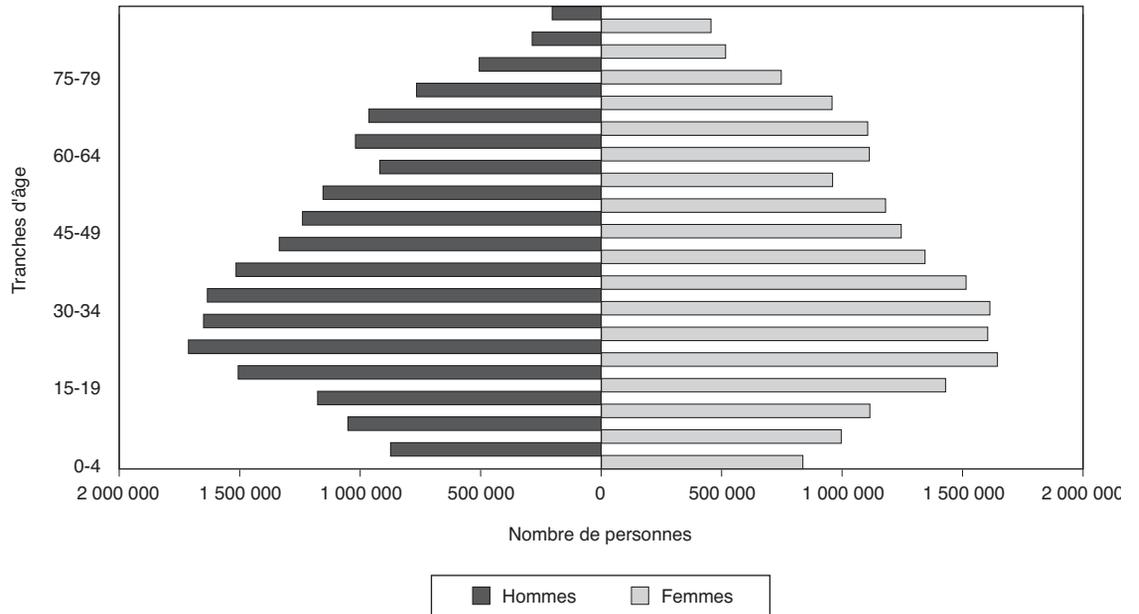
Des modes de vie pauvre différents à la ville et en habitat rural

Les trois approches de la pauvreté tendent à converger selon la *région*. Le risque de pauvreté dans la *région 5* (l'Extramadure, l'Andalousie et les Canaries) est un des plus élevés selon toutes les dimensions. La région 1 (avec la Galice et les Asturies) la dépasse cependant pour la pauvreté en conditions de vie, c'est celle qui connaît la situation la pire selon l'indice des conditions de vie.

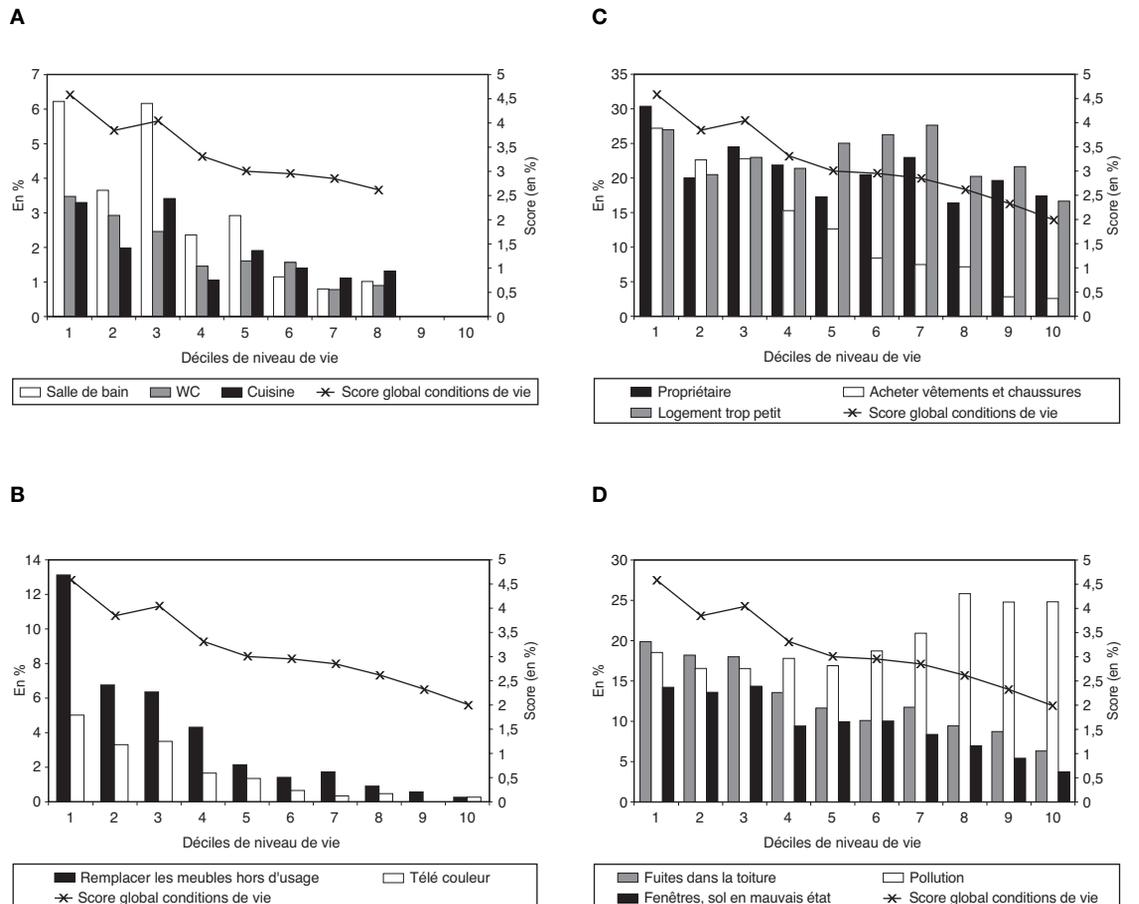
Le classement des régions varie selon l'approche utilisée pour la pauvreté. Par exemple, la région 6 (les régions proches de la Méditerranée) semble bien placée en termes monétaires mais l'est moins en matière de conditions de vie et d'évaluation subjective.

Enfin, la *taille de l'unité urbaine oppose la pauvreté monétaire aux deux autres échelles*. Les personnes qui vivent dans des villes relativement petites semblent être plus exposées à un risque élevé de pauvreté monétaire alors que c'est l'inverse pour les deux autres approches. Les habitants des villes de plus de 50 000 habitants semblent moins bien s'en sortir en termes de conditions de vie et de gestion budgétaire que ceux des agglomérations plus petites. Pour approfondir ce constat, nous avons calculé un second score de conditions de vie où l'on a éliminé les items qui présentent une faible corrélation avec le revenu dans le score initial. Ce sont neuf items marqués d'un astérisque (*) du tableau 8 : « ne pas être propriétaire de son logement, ne pas avoir une cuisine indépendante, ne pas avoir un jardin ou une terrasse, subir un manque d'espace, vivre dans un logement sombre, avoir un chauffage inefficace, avoir un environnement bruyant, avoir un environnement pollué, souffrir du vandalisme ». La population des ménages au bas de l'échelle des conditions de vie est fortement modifiée quand on élimine ces 9 éléments. Il est particulièrement intéressant de voir qu'avec ce nouveau score le risque de pauvreté en conditions de vie s'inverse et décroît avec la taille de la ville (cf. tableau 8, colonne 4). La plupart des éléments éliminés, en effet, font ressortir en quoi consiste la vulnérabilité des ménages vivant dans les grandes villes. Une autre lecture est légitime. La comparaison des trois échelles fait bien ressortir ce qui oppose la pauvreté urbaine à celle d'un habitat plus rural. □

Graphique I
Pyramide des âges en Espagne en 1999



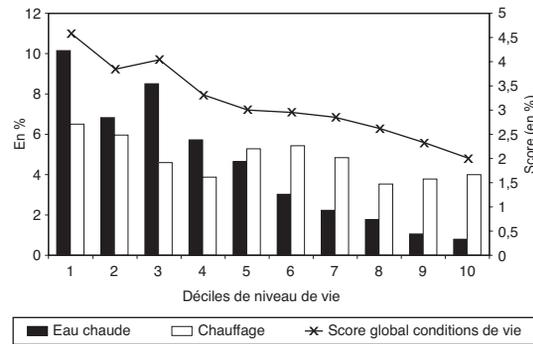
Graphique II
Éléments de déprivation des ménages et score global en conditions de vie



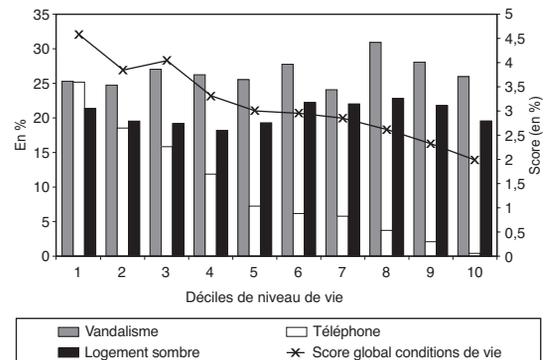
Graphique II (suite)

Éléments de déprivation des ménages et score global en conditions de vie

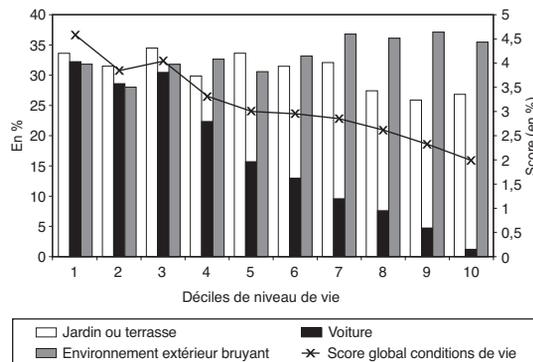
E



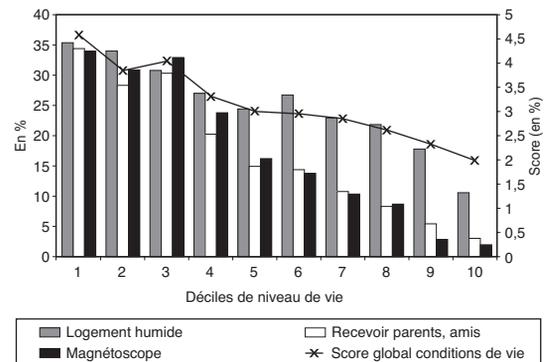
G



F



H

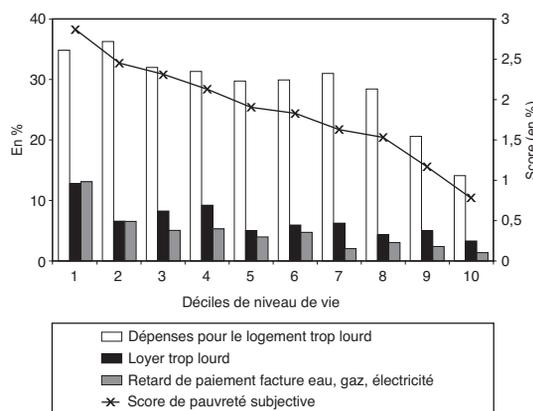


Lecture : l'échelle de droite mesure le score global et l'échelle de gauche les items de déprivation.

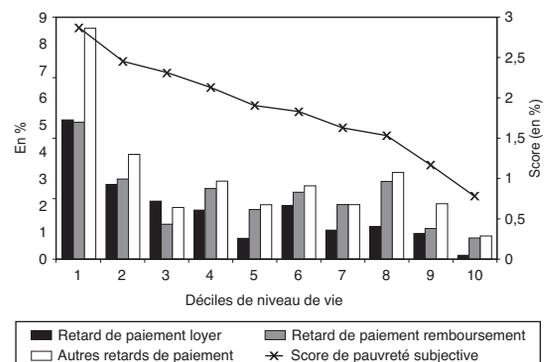
Graphique III

Éléments de déprivation des ménages et score global de pauvreté subjective

A



B



Lecture : l'échelle de droite mesure le score global et l'échelle de gauche les items de déprivation.

BIBLIOGRAPHIE

- Canto O. et Mercader-Prats M. (2001)**, « Young People Leaving Home: the Impact on Poverty in Spain », in B. Bradbury, S.P. Jenkins et J. Micklewright ed., *The Dynamics of Child Poverty in Industrialised Countries*, Cambridge University Press.
- Dennis I. et Guio A-C. (2003)**, « Pauvreté et exclusion sociale dans l'UE après Laeken », *Statistiques en bref*, Eurostat.
- Duclos J.Y. et Mercader-Prats M. (1999)**, *document de travail*, n° 99/07, Universitat Autònoma de Barcelona, Barcelona.
- Eurostat (2003)**, *La situation sociale dans l'Union européenne*, Commission européenne.
- Eurostat (2005)**, « Enquête sur les forces de travail 2004 », *Communiqué de presse*, 112/2005.
- Fall M, Horecký M. et Roháčová E. (1997)**, « La pauvreté en Slovaquie et en France : quelques éléments de comparaison », *Économie et Statistique*, numéro spécial *Mesurer la pauvreté aujourd'hui*, n° 308-309-310, pp. 241-259.
- Instituto Nacional de Estadística (1998)**, *Panel de Hogares de la Comunidad Europea, PHOGE, Metodología*, Madrid.
- Instituto Nacional de Estadística (1998)**, *Panel de Hogares de la Unión Europea, Principales resultados 1994*, Electronical Publication, Madrid.
- Johnson K. et Carreyrou J. (2005)**, « Some Spaniard Labor at a Big Disadvantage With Short Term Deals », *Wall Street Journal Europe*, 28 septembre, p. 1 et 5.
- Lollivier S. et Verger D. (1997)**, « Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes », *Économie et Statistique*, numéro spécial *Mesurer la pauvreté aujourd'hui*, n° 308-309-310, pp. 113-141.
- Nolan B. et Whelan C.T. (1996)**, *Ressources, Deprivation and the Measurement of Poverty*, Oxford : Clarendon Press.
- Townsend P. (1979)**, *Poverty in the United Kingdom*, Allen Lane, Londres.
- Van Praag B.M.S., Hagenaars A.J.M. et Van Weeren H. (1982)**, « Poverty in Europe », *Review of Income and Wealth*, vol. 28, pp. 345-359, annexe.

